

Panorama de Wallis-et-Futuna

CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES

Chef-lieu du Territoire	Mata'Utu
Superficie	142 km ²
Situation géographique	Pacifique Sud; Paris à 22 000 km, Suva à 780 km, Nouméa à 2 500 km
Langues parlées	Français, Wallisien et Futunien
Monnaie	Franc Pacifique - F CFP - (Code ISO 4217 : XPF) - 1000 F CFP = 8,38 euros
Statut	Collectivité d'outre-mer à statut particulier
Rang mondial IDH, 2005	53
Représentation nationale	1 député, 1 sénateur, 1 représentant au Conseil économique, social et environnemental
Représentation de l'État	Préfet, Administrateur supérieur

Repères historiques

Le peuplement de Wallis-et-Futuna est issu de la migration des austronésiens qui colonisèrent vers 1 500 ans av. J.-C. une partie de la Mélanésie et la Polynésie occidentale. Les Tongiens prirent possession de l'île d'Uvea au XV^e siècle, tandis que les Samoans s'imposèrent à Futuna au XVII^e siècle.

En 1616, Futuna et Alofi furent découvertes par les navigateurs hollandais Jacob Le Maire et Willem Shouten, qui les baptisèrent « les Îles de Horn ». Uvéa fut visitée, en 1767, par le navigateur anglais Samuel Wallis qui donna son nom à l'île.

La présence européenne s'intensifia avec l'implantation en 1837 de missionnaires maristes chargés d'évangéliser l'archipel. Une demande de protectorat français émanant de la reine Amelia fut ensuite ratifiée en 1887 pour Wallis et en 1888 pour Futuna.

En 1942, Wallis fut utilisée comme base arrière par les États-Unis pour répondre à l'avancée des troupes japonaises dans le Pacifique. 6 000 soldats s'installèrent sur l'île qui connut alors une période d'abondance.

La population de l'archipel adopta par référendum, en 1959, le statut de Territoire d'outre-mer. Celui-ci est confirmé juridiquement par la loi n°61-814 du 29 juillet 1961. Depuis cette date, le statut du Territoire a peu évolué.

Organisation institutionnelle

En 2003, l'archipel devient une Collectivité d'outre-mer à statut particulier. Le statut, en plus des institutions propres à la République, reconnaît l'existence des structures coutumières. Cette organisation repose sur les institutions suivantes :

- l'État, représenté par le Préfet, Administrateur supérieur qui assure le pouvoir exécutif ;
- l'Assemblée territoriale, composée de 20 membres, est l'organe délibérant du Territoire. Ses délibérations ne sont toutefois effectives qu'après approbation par l'Administrateur supérieur ;
- les Circonscriptions, dont le découpage est calqué sur les trois royaumes (Uvea, Alo et Sigave), disposent de compétences semblables à celles d'une commune métropolitaine ;
- les Chefferies, une par royaume, comprennent un roi entouré de ministres. Elles gèrent, entre autres, les problèmes fonciers et interviennent dans les affaires courantes du Territoire via le Conseil territorial et les Conseils de circonscription.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE, QUI TEND À SE RÉDUIRE

Depuis la deuxième guerre mondiale et l'essor de l'activité minière dans le Pacifique, de nombreux habitants de Wallis-et-Futuna ont émigré, principalement vers la Nouvelle-Calédonie. Cette collectivité accueille dorénavant une population d'origine wallisienne et futunienne supérieure à celle résidant sur le Territoire (plus de 20 000 personnes contre moins de 14 000 sur l'archipel).

En cinq ans (entre 2003 et 2008), l'archipel a perdu 10 % de sa population, en raison d'une forte émigration et d'un ralentissement de la natalité. La tranche des résidents âgés de 20 à 34 ans a notamment diminué de plus d'un quart.

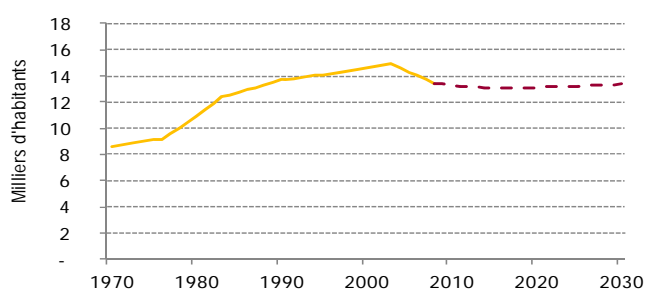
Indicateurs démographiques

	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
Population (WF : en milliers, en 2008 ; France : millions)	13 445	65,8
Population à Wallis (2008)	9 207	
Population à Futuna (2008)	4 238	
Part des moins de 20 ans (% , 2008)	41,0	24,7
Part des 20-59 ans (% , 2008)	47,7	51,5
Part des 60 ans et plus (% , 2008)	11,3	23,8
Densité de population (hab/km ² , 2008)	94,7	115 ⁽²⁾
Taux de croissance annuel moyen (% , 2003-2008)	-2,1	0,6 ⁽³⁾
Taux de natalité (‰ , 2008)	16,0	12,6
Taux de mortalité (‰ , 2008)	5,4	8,7
Taux de mortalité infantile (‰ , 2005-2008)	5,2	3,5
Indice conjoncturel de fécondité (2008)	2,0	2,01
Espérance de vie des hommes à la naissance (années, 2005-2008)	72,7	78,4
Espérance de vie des femmes à la naissance (années, 2005-2008)	75,9	84,8

(1) Bilan démographique de l'INSEE 2012 ; (2) France métropolitaine en 2011 ; (3) Entre 2003 et 2013.

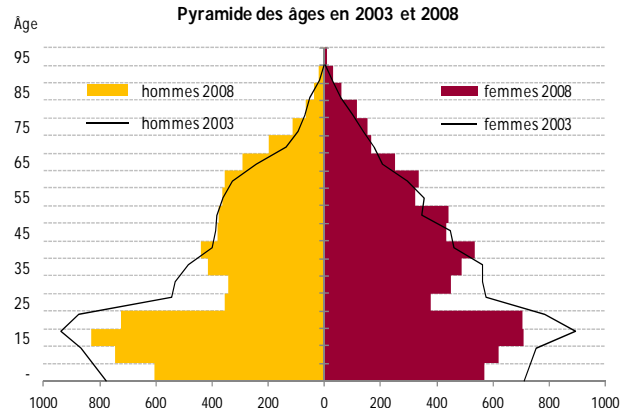
Sources : STSEE, INSEE

Population à l'horizon de 2030



Sources : STSEE, CPS (projection)

Pyramide des âges en 2003 et 2008



Source : STSEE

PANORAMA DE L'ÉCONOMIE

L'économie de Wallis-et-Futuna est restée traditionnelle et faiblement monétarisée. Elle se caractérise par une forte propension des ménages à l'autoconsommation. Le secteur public joue un rôle prépondérant pour le soutien de l'économie et concentre plus de la moitié de la création de richesse. La contribution du secteur privé dans la création de richesses reste faible. Les exportations sont peu significatives du fait de la faiblesse de l'appareil productif et de l'éloignement de marchés potentiels. Le tourisme est peu développé et l'activité économique hors administration publique se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce.

En l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés, le produit de la taxation des importations constitue la principale recette budgétaire du Territoire.

Progression de la hausse des prix

En 2012, l'indice des prix à la consommation affiche une hausse de 4,7 % en rythme annuel, en raison de la hausse des cours mondiaux du pétrole. Au cours des cinq dernières années, les prix de l'alimentation et de l'énergie ont en moyenne progressé respectivement de 4,2 % et de 6,3 % par an. L'écart entre la hausse annuelle de l'IPC et celle du même indice en France dépasse les 300 points de base à fin décembre 2012. Il est impacté par l'appréciation des devises des principaux partenaires commerciaux du Territoire par rapport au franc pacifique, d'où est importée plus de la moitié des biens alimentaires.

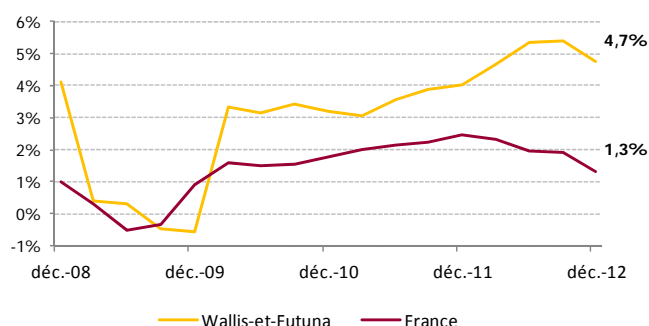
Principaux indicateurs économiques

	Wallis-et-Futuna	France ⁽¹⁾
PIB (milliards de F CFP, 2005)	18 ⁽²⁾	242 518
PIB par habitant (milliers de F CFP, 2005)	1 211 ⁽²⁾	3 706
Part des administrations publiques dans le PIB (% , 2005)	54,0 ⁽²⁾	16,4
Dépenses de l'État dans la collectivité (milliards de F CFP, 2012)	12,1	-

(1) Les comptes de la Nation en 2012, INSEE ; (2) Estimation CEROM.

Sources : CEROM, Trésor Public, INSEE

Indice des prix à la consommation (en glissement annuel)

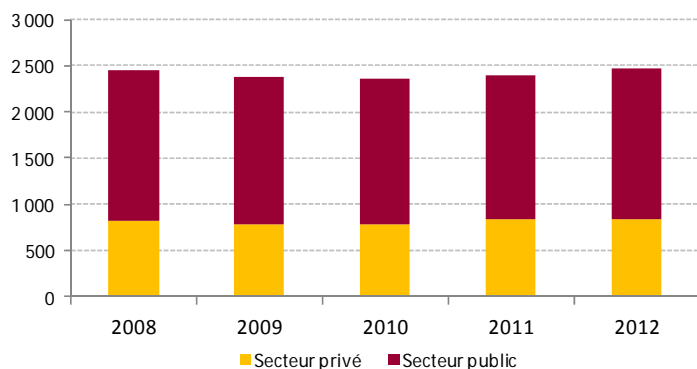


Sources : STSEE, INSEE

Une concentration de l'emploi dans le secteur public

Au cours des cinq dernières années, les effectifs salariés sont restés stables avec en moyenne 2 400 salariés déclarés. Le secteur public et semi-public concentre plus des deux tiers de l'emploi salarié.

Emploi salarié



Emploi	2008	2012	2012/2008 ⁽¹⁾
Emploi total	2 444	2 466	0,2%
Industrie /agriculture	80	101	6,0%
BTP	89	103	3,7%
Commerce	317	296	-1,7%
Services marchands	335	341	0,4%
Services non marchands	1 623	1 625	0,0%

(1) Évolution moyenne par an.

Source : CPSWF

Emploi déclaré à la CPSWF et fonctionnaires détachés
Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-Rectorat

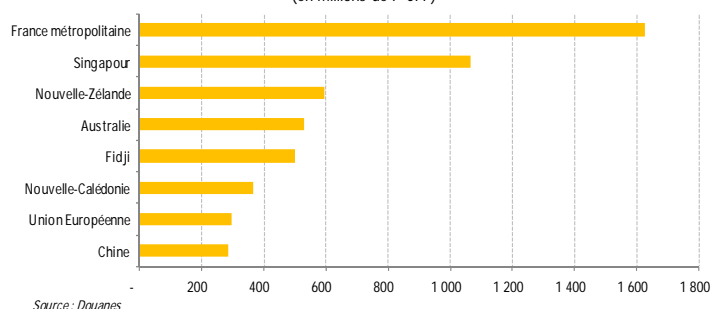
Un Territoire fortement importateur

Wallis-et-Futuna exporte très peu et doit s'approvisionner en grande partie à l'extérieur. La métropole est le premier fournisseur de l'archipel en dépit de son éloignement (27 % des importations totales). Singapour est le deuxième fournisseur et approvisionne Wallis-et-Futuna en hydrocarbures. La Nouvelle-Zélande, l'Australie et les îles Fidji représentent un quart des importations du Territoire.

Importations en valeur (millions de F CFP)	2012
Industries agricoles et alimentaires	1 697
Énergie	1 153
Industries des biens intermédiaires	1 128
Industries des biens de consommation	955
Industries des biens d'équipement	692
Industrie automobile	391
Agricoles, sylvicoles et piscicoles	110
Total	6 125

Source : Douanes

Les principaux fournisseurs en 2012
(en millions de F CFP)



Source : Douanes

LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ

L'économie wallisienne et futunienne se caractérise par l'importance du secteur administratif et son rôle moteur. Ainsi, les autres secteurs (commerce, BTP et services) dépendent fortement des besoins engendrés par le secteur public via les salaires versés, les projets d'envergure, les travaux d'investissements, etc.

L'agriculture regroupe 19 % des entreprises patentées dont près de la moitié relève du secteur de la pêche. En revanche, ce secteur demeure très traditionnel et peu formalisé, emploie très peu de salariés. L'encours de crédits au secteur agricole représente moins de 1 % des crédits distribués.

Principaux indicateurs sectoriels	2012	2012/2002 ⁽¹⁾	2012	2012/2002 ⁽¹⁾	
Importations de ciment (millions de F CFP)	106	1,7%	Marchés publics notifiés secteur BTP (millions de F CFP)	325	nd
Immatriculations de véhicules neufs (nombre)	162	-3,0%	Élèves scolarisés - 1 ^{er} et 2 ^e degré (nombre)	3 885	-2,9%
Nombre d'entreprises (patentes)	486	n.d	Trafic aérien international (nombre de passagers)	29 477	3,0%
dont agriculture, élevage, pêche (%)	18,9		Trafic aérien domestique (nombre de passagers)	14 066	0,8%
dont construction (%)	16,7				
dont commerce (%)	24,1				

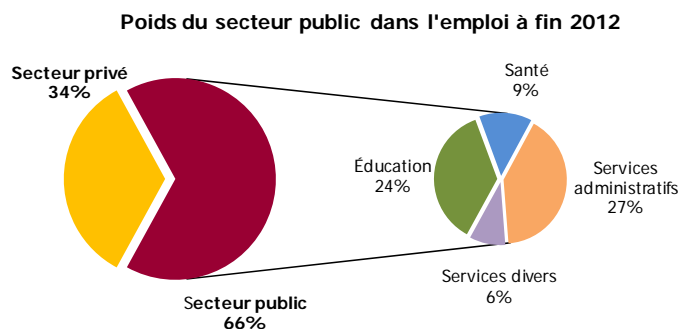
(1) Taux de croissance annuel moyen ; nd : non disponible.

Sources : Douanes et contributions diverses, Cellule des marchés publics, CPSWF, Aviation civile

Un secteur public, moteur de l'économie

Le secteur non marchand est le premier employeur du Territoire (65,6 % des salariés déclarés). Plus de la moitié des transferts de l'État est destinée à la rémunération de personnel des services publics. L'éducation concentre un quart du total des salariés et la moitié d'entre eux sont détachés pour des contrats de deux à quatre ans sur l'archipel. L'Agence de santé, sur laquelle repose le système de santé de Wallis-et-Futuna, emploie 8,5 % du total des salariés déclarés.

Le secteur public mobilise, en 2012, 16,8 % du total des crédits distribués (hors particuliers) destinés à financer différentes infrastructures (hôpital, électrification, etc.).

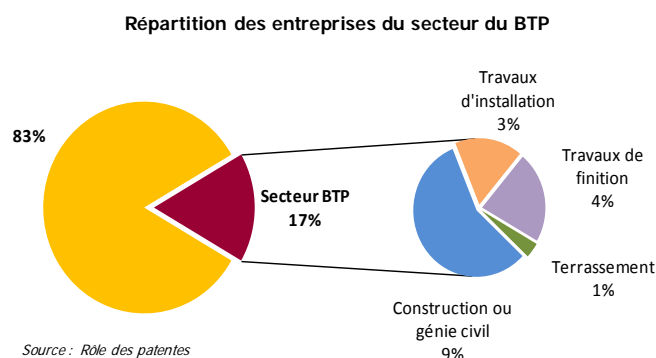


Sources : CPSWF, Administration supérieure, Vice-Rectorat

Un secteur du BTP soutenu par la commande publique

Le BTP regroupe 17 % des entreprises patentées et emploie 12 % des effectifs du secteur privé (hors travailleurs occasionnels et petits entrepreneurs non déclarés). Ce secteur est principalement dynamisé par les chantiers engagés par l'État via les contrats de développement et par ceux financés grâce au Fonds européen de développement (FED).

La demande des particuliers est faible en raison de l'arrêt des dispositifs de financement immobilier sur le Territoire.



Source : Rôle des patentes

LE FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Une seule banque de détail est implantée sur l'archipel depuis une vingtaine d'années, la Banque de Wallis et Futuna (BWF). Dans ce contexte, la Direction des Finances Publiques des îles Wallis et Futuna continue d'assurer des services bancaires aux particuliers. D'autres institutions interviennent sur le Territoire : l'AFD, la BEI et quelques banques calédoniennes. Depuis 2009, l'Adie, propose également des microcrédits aux petites structures (souvent des entrepreneurs individuels).

L'activité de financement reste bien orientée grâce à l'octroi de nouveaux concours aux ménages (+15,1 % en 2012) et aux entreprises (+61,3 %). La position extérieure nette des établissements de crédits est largement excédentaire, l'investissement demeurant limité.

Indicateurs monétaires et financiers	2007	2012
Masse monétaire (millions de F CFP)	6 252	8 731
Position extérieure nette bancaire (millions de F CFP)	2 996	2 326
Nombre d'habitants par guichet bancaire	4 387	3 958
Nombre d'habitants par guichet automatique	13 732	12 390
Nombre de comptes bancaires par habitant	0,51	0,60
Actifs financiers des agents économiques ⁽¹⁾ (millions de F CFP)	4 430	6 591
Encours sains des agents économiques ⁽¹⁾ (millions de F CFP)	1 318	1 833
Taux de créances douteuses - ensemble des concours (%)	17,5	10,0

(1) Au près des établissements de crédit locaux.

Source : IEOM

Indicateurs entreprises	2012
Actifs financiers ⁽¹⁾ (millions de F CFP)	2 075
Concours bancaires ⁽²⁾ (millions de F CFP)	2 513
Part des crédits d'exploitation (%)	3,3
Part des crédits d'investissement (%)	84,5
Part des crédits à la construction (%)	12,2
Personnes morales en interdiction bancaire	11

(1) Au près des établissements de crédit locaux ;

(2) Concours sur l'ensemble des établissements de crédit.

Source : IEOM

Indicateurs ménages	2012
Actifs financiers ⁽¹⁾ (millions de F CFP)	1 971
Concours bancaires ⁽²⁾ (millions de F CFP)	1 561
Part des crédits à la consommation (%)	76,3
Part des crédits à l'habitat (%)	23,7
Personnes physiques en interdiction bancaire	397

NB : Les données utilisées dans cette note sont arrêtées au 31 décembre 2012 sauf indication contraire.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE

Éditeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : juillet 2013 – Dépôt légal : juillet 2013 – ISSN 1968-6277